

UPTR

EN ROUTE À VOS CÔTÉS

Se faire payer est un acte de management

Recouvrement de vos factures

1 VOTRE FACTURE

TVAC
1.000€

2 LE RETARD

+6 mois

3 NOTRE INTERVENTION

INTÉRÊTS DE RETARD

+50€

CLAUSE PÉNALE

+100€

CITATION PAR HUISSIER*

+165€

INDEMNITÉ DE PROCÉDURE

+260€

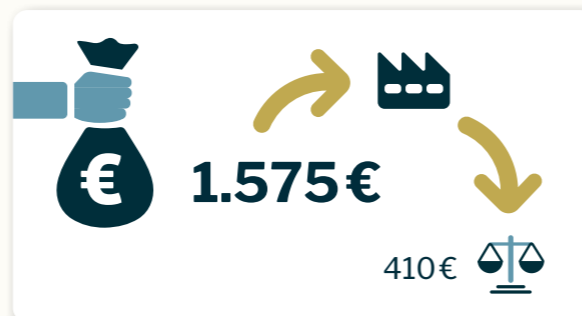
TOTAL DÛ  **1.575€**

Se faire payer est un acte de management :

- Il augmente votre trésorerie
- Il diminue votre DSO (Days Sales Outstanding)
- Il limite vos risques liés aux faillites

4 LE RÉSULTAT FINAL

SCÉNARIO A
RÉCUPÉRATION INTÉGRALE



SCÉNARIO B
RÉCUPÉRATION DU PRINCIPAL



SCÉNARIO C
AUCUNE RÉCUPÉRATION



Avec CollectOnline

- Pas de fees
- Pas de provision
- Pas d'acompte
- Pas de pack « Starter », « Pro », ou « Platinum » !

(*) Seuls les frais de citation par huissier doivent éventuellement être avancés

CollectOnline, solution online accessible 24/7 :

- (souvent) ne vous coûte rien
- augmente votre trésorerie
- diminue votre DSO (Days Sales Outstanding)
- limite vos risques liés aux faillites
- libère vos équipes d'une tâche difficile
- peut être automatisée et interconnectée avec votre comptabilité

Facile

Vous laissez faire les professionnels : l'UPTR et PARALLAXE.

Simple et rapide

Votre comptabilité est interconnectée (option), ou vous transmettez les factures à l'UPTR qui les placera sur la plateforme CollectOnline. Et le jour même la mise en demeure est envoyée par PARALLAXE !

Dans le dialogue

Sur un rythme très soutenu, tout en entretenant le dialogue avec vous et votre débiteur, l'UPTR et PARALLAXE enchaînent les actions (citation d'huissier, audience du tribunal, exécution du jugement...).

Et aussi pour les petits montants

Puisque les frais sont toujours à charge de votre débiteur, et que dans le pire des cas (faillite du débiteur) ils s'élèveront à 49€, vous devez récupérer aussi les petits montants !

L'UPTR a pour mission première de représenter et d'informer les transporteurs et logisticiens belges. Afin d'aider les entrepreneurs du secteur Transport et Logistique, l'UPTR propose également une large gamme de produits et services. Le recouvrement de créances est l'un d'eux.



EN ROUTE À VOS CÔTÉS

Avenue du Port 104-106
BE-1000 Bruxelles
T. 02 420 54 56
info@uptr.be
www.uptr.be

Se faire payer est un acte de management.

L'UPTR en collaboration avec **Parallaxe** vous offre une assistance et une expertise juridique adéquate, via **CollectOnline**.

Le recouvrement de vos **factures** c'est :

- Facile
- Simple et rapide
- Dans le dialogue avec les débiteurs
- Et aussi pour les petits montants

parallaxe
cabinet d'avocats

CollectOnline